

# MAIRIE DE VENDAYS-MONTALIVET

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 24 du Code Municipal)

Le Conseil Municipal se réunira le :

**JEUDI 02 MAI 2016 À 18H30**



### ORDRE DU JOUR :

- **INFORMATION DE LA DECISION PRISE PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
  
- **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**
  - Approbation du procès-verbal du 29/04/2016
  
- **CONSEIL MUNICIPAL**
  - Election d'un nouvel adjoint  
*Election à bulletin secret à la majorité absolue du 5<sup>e</sup> adjoint, les autres adjoints remontent d'un rang dans le tableau*
  - Ajustement des indemnités de fonction des adjoints  
*Proposition : pour les 5 adjoints, 12,36% de l'indice 1015 (idem)*
  - Modification des indemnités de fonction des conseillers municipaux délégués  
*Proposition :*  
*Mme Anne WISNIEWSKI : 7,54 % de l'indice brut 1015*  
*Mme Irène DZALIAN : 4,07 % de l'indice brut 1015*  
*Mme Françoise PAPILLON : 6,22 % de l'indice brut 1015*  
*M. Jean-Paul PION : 4,07 % de l'indice brut 1015*  
*M. Franck WEGBECHER : 4,07 % de l'indice brut 1015*
  - Election de conseillers municipaux siégeant aux commissions municipales  
*Un nouveau conseiller à désigner pour les commissions compte annexe office de tourisme, urbanisme et travaux publics, finances et affaires scolaires et médiathèque*
  - Election d'un nouveau conseiller municipal siégeant à la commission d'appel d'offres
  - Election d'un nouveau conseiller municipal siégeant à la commission intercommunale des impôts directs
  - Election d'un nouveau conseiller municipal siégeant à la commission communale des impôts directs

- Renouvellement des membres du CCAS

*Election d'une liste*

➤ **INTERCOMMUNALITE**

- Décision du Conseil Municipal sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la fusion

*Position à prendre sur l'arrêté de fusion des communautés de communes Pointe du Médoc et Lacs Médocains – Etudes d'impact encore non réalisées par la préfecture*

➤ **URBANISME**

- Dénomination de la « Zone du Silence »

*Renommer « Espace José Zabala »*

- Dénomination de la voie communale au Lède de Montalivet

*Nommer la rue allant de la Maison des Jeunes au stop au Lède de Montalivet « rue André Goulée »*

- Attribution de la vente d'anciens biens sans maître : vente de la parcelle BD n°303

*Annule et remplace la délibération n°41-2016 dans laquelle une faute de frappe fait apparaître M. EYMERIC comme attributaire de la vente en lieu et place de M. et Mme FLEMING*

- Acquisition d'une parcelle par la Commune

*Acquisition de la parcelle BM 390 pour un montant de 2 100€ pour l'installation d'un poste de refoulement*

➤ **TRAVAUX – PLAGE**

- Approbation du principe du programme de travaux pour l'enfouissement de réseaux

*Validation du principe de l'opération et du lancement de l'étude technique pour l'enfouissement de réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public en parallèle des travaux de la Convention d'Aménagement de Bourg*

- Validation du Plan Plages 2016

*13 230,00€ HT d'entretien courant et 18 520,00€ HT d'entretien périodique, soit un total de 31 750,00€ HT, dont l'ONF supportera 16 995,00€ et la commune 14 755,00€ (devis consultable en Mairie)*

➤ **TARIFS - BUDGET**

- Modification des tarifs pour la location de salles communales

*Proposition :*

	COMMUNE				HORS COMMUNE			
	Jour	Forfait fluide	Forfait WE	Forfait fluide	Jour	Forfait fluide	Forfait WE	Forfait fluide
Salle des fêtes	100 €	35 €	150 €	50 €	300 €	100 €	400 €	340 €
Salle Dassault	200 €	65 €	300 €	100 €	600 €	200 €	800 €	260 €
Salle polyvalente	100 €	35 €	150 €	50 €	300 €	100 €	400 €	130 €
Salle des jeunes	70 €	25 €	120 €	40 €	200 €	65 €	300 €	100 €
Salle des sports	*	*	*	*	200 €	65 €	300 €	100 €

- Décision modificative n°1 – budget camping – crédits supplémentaires  
*Hausse des recettes de 540 € avec en parallèle la même hausse des dépenses (opération d'ordre suite à la délibération n°72-2016)*

➤ **PERSONNEL**

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe  
*Création effective le 15 juin 2016 suite à un avancement de grade.  
Suppression concomitante du poste occupé.*

- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine 1<sup>e</sup> classe  
*Création effective le 21 novembre 2016 suite à un avancement de grade.  
Suppression concomitante du poste occupé.*

- Création d'un poste de brigadier-chef principal de police  
*Création effective le 1<sup>e</sup> décembre 2016 suite à un avancement de grade.  
Suppression concomitante du poste occupé.*